

FRANCE VICTIMES 31



La Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité a relayé la mesure gouvernementale pilotée par Mme Marlène Schiappa concernant l'ouverture de points d'écoute et d'accompagnement dans les centres commerciaux à destination des femmes victimes de violences conjugales.

Plusieurs associations toulousaines ont été sollicitées pour organiser ces points d'accompagnement. L'association France Victimes 31 a répondu favorablement à cette demande. **L'association devrait démarrer ce dispositif cette fin de semaine dans 3 centres commerciaux : Carrefour Labège, Purpan et Tournefeuille.**

Concernant Labège, la permanence est prévue le vendredi et le samedi, de 9h à 19h. L'affiche, en pièce jointe, sera mise en évidence dans le centre commercial.

Les permanences seront assurées par des salariées volontaires qui disposeront d'équipements de sécurité sanitaire procurés par la Préfecture (masques, gants et gel).

La communication par rapport à ces points d'écoute et d'accompagnement se veut relativement générale et neutre, information « classique » de France Victimes 31, afin de ne pas stigmatiser les personnes qui s'adresseront aux salariés de l'association.

[Télécharger le fichier «Affiche FV31 LABEGE-1.doc» \(1.5 MB\)](#)